Activité d'intégration professionnelle

TEB3200-XTEN_TI

Domaine : **Sciences** Grade académique : **Bachelier en informatique, orientation technologies de l'informatique - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
30	**350 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département technique de Namur	Willem Kuypers	Adrien HUYGENS	Adrien HUYGENS Axelle LEGROS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Bachelier en informatique, orientation technologies de l'informatique	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

AAT 1 — Communiquer et informer en français et en anglais dans la vie courante et en situations professionnelles.
AAT 2 — S'engager dans une démarche de développement professionnel : prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques, développer une pensée critique, travailler seul ou en équipe dans le respect d'un environnement professionnel.
AAT 3 — S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations. Respecter les normes, prescrits légaux (code du bien-être au travail, RGPD, etc.), procédures et les codes de bonne pratique.
AAT 5 — Analyser un problème informatique donné sous ses aspects techniques, scientifiques et financiers, puis déterminer et proposer de possibles innovations applicatives et matérielles, qui tiennent compte des contraintes.
AAT 6 — Argumenter et motiver des recommandations, prototypes de solution et d'application, en utilisant les termes adéquats et les méthodes de communication appropriées.
AAT 7 — Assurer l'interopérabilité des composants systèmes, logiciels, réseaux et matériels, en implémentant des solutions et en proposant des mesures correctives.
AAT 8 — Assurer la responsabilité de la conformité d'une infrastructure complexe en respect des normes IT et de la documentation, tout au long de son utilisation et lors des différentes phases d'une migration.
AAT 9 — Définir de façon pertinente la technologie et les caractéristiques nécessaires à la construction de projets IT complets, d'applications ou d'amélioration d'infrastructures.
AAT 11 — Effectuer des tests et audits, en assurer la traçabilité et la documentation et la mise en place des procédures de récupération.
AAT 12 — Étudier, susciter et implémenter des mesures destinées à répondre à la politique de sécurité de l'information de l'entreprise en évaluant et gérant l'exposition au risque.
AAT 14 — Identifier les besoins et exigences d'un client et mettre en place des processus et des solutions informatiques à la hauteur de ceux-ci.
AAT 15 — Maintenir l'intégrité et la fiabilité de l'ensemble d'un système en identifiant rapidement les défaillances et les solutionnant avec le moins d'interruptions possibles et en minimisant l'impact métier.
AAT 16 — Maintenir ses connaissances à jour pour les technologies ayant trait au panel croissant de périphériques connectés, mobiles ou non, mis à profit sur les réseaux, publics ou non, avec un regard critique sur les technologies récentes, disponibles ou non sur le marché.
AAT 17 — Élaborer une méthodologie de travail, organiser et planifier le travail en équipe en faisant preuve d'autonomie, en respectant les méthodes de gestion de projet

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant doit être capable de :

- S'intégrer professionnellement à la vie d'une entreprise.
- Mettre en œuvre une solution qui réponde à la demande en faisant appel aux domaines d'expertise du métier.
- Rédiger un dossier qui respecte les consignes reçues.
- Documenter une production afin de la rendre exploitable par un tiers professionnel en vue de sa maintenance ou de son évolution.
- Expliquer les concepts liés aux domaines d'expertise.
- Appliquer une démarche analytique et réflexive.
- Justifier et critiquer les choix et orientations prises lors d'une production.
- Synthétiser et défendre oralement un travail et son résultat.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

UE de fin de cursus qui combine un stage long et un TFE pour certifier l'intégration professionnelle et la capacité de l'étudiant à conduire et défendre un projet en lien avec son domaine d'expertise.

CONTENU

- Intégration professionnelle en milieu réel (stage long en entreprise ou organisation).
- Mise en œuvre d'une solution technique dans le domaine de l'informatique.
- Rédaction et soutenance d'un travail de fin d'études.
- Démarche analytique et réflexive sur la pratique professionnelle.
- Prise en compte éventuelle des ODD concernés selon le contexte du stage et du TFE.
- Travail dans un contexte professionnel encadré par un maître de stage.
- Contribution à un projet ou à des activités liées au sujet de TFE.
- Au moins 50 % du temps de travail consacré à la matière abordée dans le TFE.
- Rédaction d'un travail écrit.
- Défense orale devant un jury.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ATEN3200-A — Stage	Guides, annexes et autres documents sur la plateforme pédagogique de la haute école
ATEN3200-B — TFE	Guides, annexes et autres documents plateforme pédagogique de la haute école

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ATEN3200-A — Stage	175 h	Français	Français
ATEN3200-B — TFE	175 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEN3200-A — Stage	Travail dans un contexte professionnel encadré par un maître de stage
ATEN3200-B — TFE	Travail supervisé par un promoteur

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

- Intégrée
- Évaluation par acquis d'apprentissage
- Stage non remédiable

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ATEN3200-A — Stage	Première et seconde session : Réussite de tout les acquis par une validation à travers le stage, le TFE et la défense orale. pondération : 100% Cette AA est lié au TFE Tous les acquis d'apprentissage doivent être validés pour atteindre le seuil de réussite. Les différents critères, etc. sont disponibles sur la plateforme pédagogique de la haute école. Le stage, les acquis et les critères associés ne sont pas remédiables entre les sessions de juin et août.
ATEN3200-B — TFE	Première et seconde session : Réussite de tout les acquis par une validation à travers le stage, le TFE et la défense orale. pondération : 100% Cette AA est lié au stage Tous les acquis d'apprentissage doivent être validés pour atteindre le seuil de réussite. Les différents critères, etc. sont disponibles sur la plateforme pédagogique de la haute école. Le stage, les acquis et les critères associés ne sont pas remédiables entre les sessions de juin et août.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.